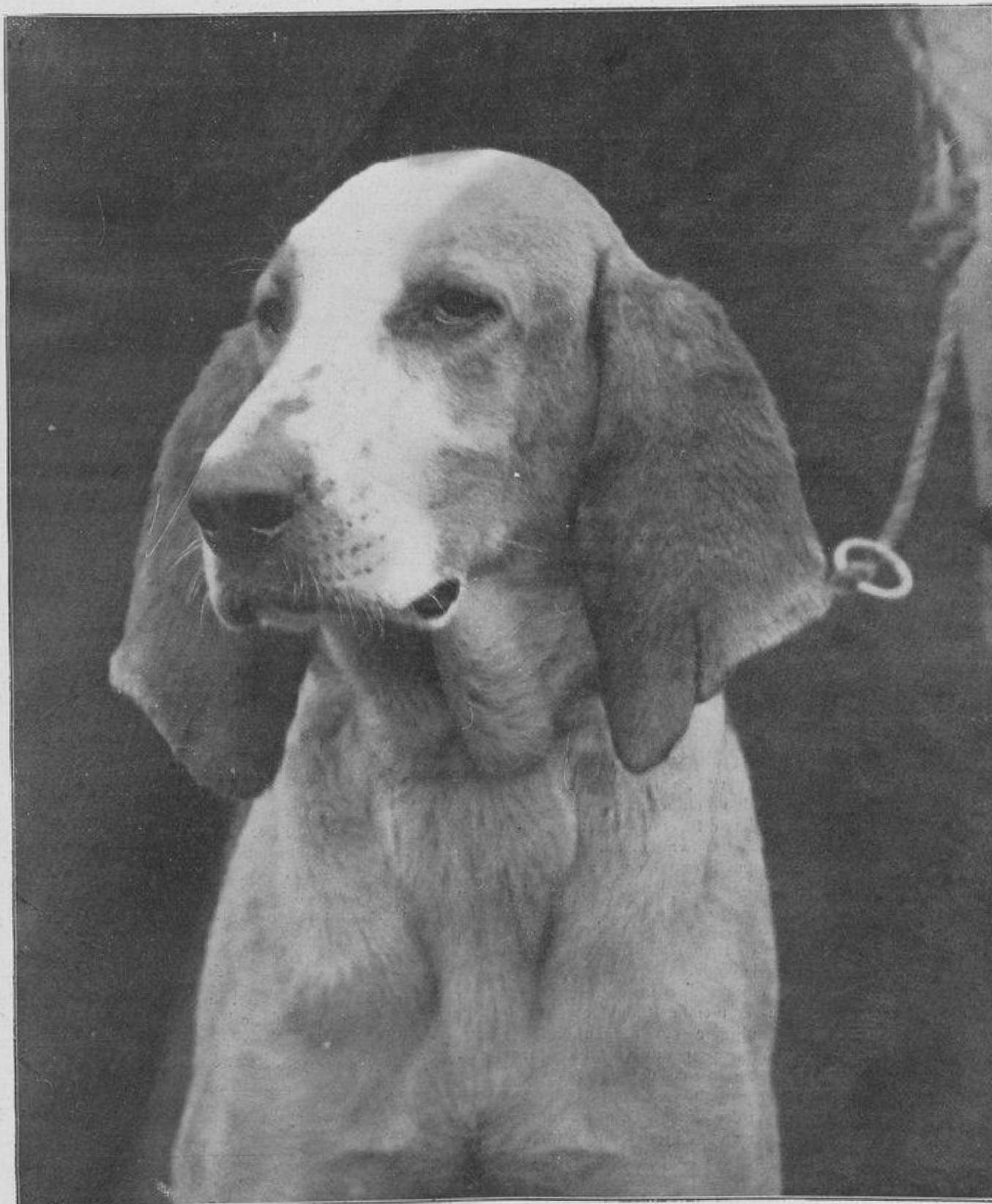


LE
SPORT UNIVERSEL
ILLUSTRÉ



BATARD DE CHAMBRAY
DE L'ÉQUIPAGE BERTIN



LES GRANDS ÉQUIPAGES

LE VAUTRAIT DE M. ANDRÉ BERTIN

PARMI les vautraits français de tout premier ordre, le vautrait André Bertin occupe un rang distingué.

C'est d'ailleurs à double titre : La véritable vénerie y bat son plein comme art et comme élégance ; d'autre part, la mise au point de cette meute dont j'ai tant de fois admiré les prouesses, témoigne de la puissante initiative du maître.

A cette qualité d'organisateur judicieux, le propriétaire du vautrait joint l'opiniâtreté formelle de mener à bonne fin les prétentions que lui permet d'avoir sa fortune. Nous l'avons vu à l'œuvre et son triomphe lui a acquis nombre d'admirateurs parmi tous ceux qu'il a surpris...

L'élaboration du chenil fait foi de ce que j'avance.

On pourrait, à cette élaboration, attribuer deux périodes dans chacune desquelles nous rencontrons les preuves d'une volonté soutenue et d'un remarquable sang-froid.

La première (1899-1907) est caractérisée tout d'abord par une énergique mise en train ; des résultats particulièrement suggestifs ne tardent pas à la consacrer. MM. Jacques et André Bertin, alors tous deux propriétaires du vautrait, proposèrent, dès le début, à leur ami M. Brunier, ancien maître d'équipage lui-même, de leur prêter son concours. Et depuis, ce collaborateur dévoué qui est — de l'avis très autorisé des gens de métier — d'une haute valeur cynégétique, partage avec M. André Bertin, maintenant seul propriétaire, comme une affectueuse considération de tous ceux qu'il dirige.

Les chiens du vautrait furent à l'origine un lot créancé déjà dans la voie du sanglier et provenant de l'élevage Arnault de l'Ariège. Les excellents chiens que nous avons connus ne naquirent donc que d'un élevage postérieur à la fondation du vautrait.

M. André Bertin avait obtenu de M. le marquis de Chambray quelques étalons de pur sang provenant de la race créée par l'illustre veneur. Des sujets de pur sang fox-hound furent acquis. Le vautrait, après une sélection savante, finit par ne plus guère comporter que ce fameux type dit « *bâtard de Chambray* », chiens

magnifiques de gorge et de train dont on a connu la vaillance et la fin navrante...

La race était au point, on avait créé des chiens très requérants, extraordinairement vites et bien mis, de pied égal, de type homogène,



UN FOX HUND
DE L'ÉQUIPAGE BERTIN





LE DÉPART POUR LE RENDEZ-VOUS

capables de donner, eux aussi, « plus de joie dans un rapprocher que d'autres dans une chasse toute entière », de ces chiens, enfin, qui sont la vanité d'un piqueux et l'amour-propre d'un maître d'équipage.

M. André Bertin tenait enfin le succès bien dû à son mérite. Mais, hélas! à l'issue de la saison 1906-1907, sur l'ordre formel du préfet de l'Eure, qui lui-même ne pouvait négliger les avis pressants de l'École vétérinaire d'Alfort, la meute dut être abattue!... Le terrible fléau de la rage avait coûté au propriétaire du vautrait les cent vingt

chiens de cette race, par lui créée, et qui, dans une campagne, lui avaient donné jusqu'à *soixante-quatre* hallalis.

J'ai connu jadis un garde-chasse, fort amateur de vous trousser son délinquant un soir de clair de lune, et qui n'eut admis de peur que celle des Gaulois; pourtant, il lui arrivait de se cacher pour pleurer la mort d'un chien.

Je me demande quel doit être l'état d'âme d'un maître d'équipage à qui l'Autorité vient froidement dire : « Monsieur, veuillez abattre votre meute. »



LE VAUTRAIT DE M. ANDRÉ BERTIN AU RENDEZ-VOUS

— Différons quelques jours? — Pas même. — Quelques heures?
— Non, de suite...

Et je me représente, muets autour de lui, tous ceux qui ont partagé ses plaisirs ou vécu de son luxe.

La terrible épreuve à laquelle se résigna le jeune veneur était évidemment de nature à enrayer son dilettantisme, car il ne lui restait guère de sa vénérie que délits de gibier et baux de location. Pourtant, il eut le bon courage de se remettre à l'œuvre séance tenante.

Ce désastre est donc à peine arrivé, que nous entrons déjà dans la seconde phase d'évolution.

On dut tout recommencer! Le vau-trait fut, par les mêmes principes, ramené aux quatre-vingts chiens qu'il comporte actuellement. Quelques anglais tiennent encore la place que vont progressi-

ment M. André Bertin est également locataire, et sur toute la chaîne de collines reliant Louviers à Evreux, il y a motif à de fières chevauchées.

Ce ne sont là que pics et mamelons, où les sangliers auraient le jeu facile, tant au travail du matin qu'en laisser-courre, si la perfection du vau-trait ne leur imposait rapidement l'hallali. Et je le dis sciemment car la nouvelle meute déjà bien accréditée par ses résultats, a déjà fêté le cinq-centième hallali.....

« On en a pris cinq cents, on en prendra bien mille ! »

Cinq valets de limier que j'ai pu apprécier comme étant des plus judicieux, des plus habiles concourent sur un immense territoire au succès des rembûchers. Ce ne sont point petites fatigues, en effet, que les quêtes de ces hommes courageux, lorsqu'on pense à l'étendue et à la topographie des forêts qui s'étendent de Triel aux Andelys sur la rive droite de la



M^{me} ANDRÉ BERTIN SUIVANT UN LAISSER-COURRE



M. DE VIBRAYE

vement occuper les *bâtards de Chambray*.

J'ai eu l'occasion de voir ces jours-ci au chenil d'Anct où M. le comte de Leusse met quelques bâtiments à la disposition des équipages, pendant la saison de chasse, un lot de jeunes chiens vraiment remarquables et qui déjà prend part aux hallalis. Leur structure à la fois puissante et gracieuse, leur voix profonde et hardie, leur attitude requérante et éveillée font bien augurer des laisser-courre de la saison prochaine. Il faut au vau-trait de semblables éléments car la chasse du sanglier, très dure par elle-même, exige dans les forêts et ravins où chasse l'équipage une résistance particulièrement soutenue.

En forêt de Dreux, ce jardin des veneurs, la chasse n'a que des difficultés normales, mais à Roseux, aux Moulinards, en forêt d'Ivry



M. Brunier
LE RAPPORT D'UN VALET DE LIMIER



M. ANDRÉ BERTIN

Seine; de Vernon à Louviers sur la rive gauche, et tous bois entre Evreux et Louviers. Ajoutons encore les forêts de Champrond et de Montecot, sans omettre les Vaux, ce magnifique domaine de Madame la marquise d'Aligre. De concert avec Monsieur Gontran de Dorlodot, M. André Bertin découple en forêt de Senonches, forêt jolie par sa futaie, mais dont le peu de dessous rend le plus souvent le rembûcher fort pénible et le laisser-courre vertigineux!

Le fait suivant pourra donner une idée de la difficulté du travail de valet de limier en collines d'Eure.

Un quartannier fréquentait, l'année dernière, une compagnie de huit ou dix animaux; les valets de limier en avaient connaissance et leur émulation en fut bien vite inquiète. On avait revu de l'animal au lieu dit les Boshions huit jours auparavant. Le

jour de la reconnaissance il ne figurait pas au bois. Le jour de chasse on rembuche la compagnie, mais, le sanglier est trouvé fuyant à trois enceintes de là. Il tombe alors dans la quête d'un homme qui le brise au bois de Verdun, à douze kilomètres plus loin, encore est-il sur ses derrières ! Ce même sanglier, deux mois après est remis à Chanteloup près des Boshions. Un limier le donne jusqu'au bois du Fil, où il traverse l'Eure ; là on s'aperçoit qu'il retombe dans une troisième quête l'emmenant du bois de Thony à deux lieues de là. On le retrouve traversant la Seine et rentrant sur les Andelys, les valets de limiers avaient travaillé son rembûcher sur un parcours de vingt-quatre kilomètres sans pouvoir s'en assurer les « devants » ! Ce magnifique travail fut donc en pure perte.

Si je tentais d'établir une classification entre les risques qu'ont respectivement à courir équipage et vautrait, bien des gens seraient tentés de croire que je veux signifier une nette différence entre les veneurs eux-mêmes. Il m'est donc bien difficile d'exposer, voire même de hasarder que le rembûcher du sanglier est plus pénible que celui du cerf en maintes circonstances et que son hallali est plus périlleux.

Les veneurs de cerf revendiqueront l'éducation, la création de leurs chiens de change ; les veneurs de sanglier auront eu la hardiesse de créancier des chiens plus mordants peut-être. Vous dirai-je à l'honneur du vautrait, que cette bravoure et précisément cette déplorable vaillance, font la grande, l'irréremédiable trouée à travers les meilleurs.

Dirai-je qu'un solide tiers-ans a bien vite jonché de victimes le seuil de sa bauge et que le plus remarquable vautrait peut ainsi devenir, du jour au lendemain, d'assez modeste contenance, par ce là même qu'il fut la veille, plus vaillant. Le veneur de cerfs m'opposera ce vieux et vrai dicton :

Au cerf la bière
Au sanglier le miel !

Et je renverrai chacun des fins de la cause, en ce que les admirant pleinement tous deux, je me sens pour chacun la même partialité. Certes, on revoit plus facilement d'un cerf au gagnage que d'un sanglier « faisant sa nuit sous lui » en ce qu'il préfère souvent le gland qui le rend énergique aux topinambours qui le débilitent. Quand la faine et le gland abondent, si l'animal n'est pas étouffé par le rush de l'attaque, s'il peut se mettre en forlonger, ruser au fourré, souffler et se vider, il promène les chiens, s'en amuse, et la nuit venue, attend paisible qu'on leur sonne la rentrée au chenil.

Pour peu que les chiens se rebutent des fourrés souvent impraticables ou se fait battre l'animal de meute, pour peu qu'ils préfèrent aller reluquer au carrefour la bonne aubaine qui leur en fera apercevoir un plus aisé à poursuivre, la chasse est déjà gravement compromise. Et j'en reviens à ce que j'ai déjà dit à ce sujet :

Pour mettre les piqueux d'accord sur la question d'amour-propre, je leur rappellerai ce que devait être au temps de l'ancêtre des Chopelin, un valet de limier pour loup, à la rude école du fameux César de Moreton.

Le vautrait de M. André Bertin découple de meute-à-mort et la puissance des chiens abrège considérablement le laisser-courre, même dans la topographie décrite.

Les veneurs de cette élégante société portent tunique rouge et culotte grenat, col, parements et gilet d'un vert clair du plus gracieux effet. Sur le bouton est inscrite la devise : « *Boulez en avant !* »

Tandis que je suivais une chasse en Eure-et-Loir, à Roseux, je me souvenais par monts et par vaux de la difficulté qu'il y avait eue pour rendre aux échos de cette forêt-là tout l'entrain du temps passé.

C'est donc avec un sentiment d'admiration nouvelle qu'il fallait souhaiter à l'éleveur le second succès qu'elle mérite et elle le tient !

J'ai plaisir à rappeler ici que M. André Bertin est lieutenant de louveterie, et je rapporte ce qu'il a su faire à l'appui du titre qui lui a été conféré. C'est même une occasion pour moi de renouveler à l'Administration mon grand désir de ne voir nommer à ce poste d'élite que des gens susceptibles, par leurs connaissances cynégétiques, de justifier son bon goût.

Deux mots à ce sujet : Au cours d'un déplacement en Lorraine, l'an dernier, je fis remettre à M. M..., lieutenant de louveterie du lieu, une petite motte de terre rapportée dans le creux de ma main avec d'innombrables précautions. Mon homme l'examina et tança vertement son jardinier de s'être prêté à une aussi déplorable facétie. Il fit jeter au feu ce « nid de courtilière » d'où viendrait tout le mal, à bref délai. — Le serviteur me fit grise mine et me disqualifia dans le village.

Je n'avais cependant voulu qu'être agréable en lui présentant le « boutis » très caractérisé d'un sanglier de cent kilos. — Passons !

J'eus l'occasion de suivre ces temps derniers plusieurs laisser-courre du vautrait André Bertin, en Eure et en Eure-et-Loir.

Tous furent l'objet d'un brillant hallali. Le dernier me valut l'inoubliable spectacle d'une curée au flambeau. Elle se fit à Bois-le-Roy (Eure).

Par une attention délicate, M. Bertin fait apporter son sanglier sur la friche à la meilleure satisfaction des commerçants du village qui ne sont pas les derniers à apprécier l'aubaine.

C'est toujours une étude fort amusante que celle des spectateurs de la curée. Tandis que les maîtres se disposent à sonner et que les gens de vénerie font le droit aux chiens, les censeurs arrivent, cahin-cahà et se réunissent, par petits groupes, les genoux arqués, le cou tendu, les bras ballants et la bouche ouverte, comme pour dire quelque chose. Toutefois on en rencontre parmi ces braves gens qui témoignent, sans contredit, de la meilleure volonté : MM. de Nanteuil et de la Fresnaye avaient jadis attaqué un sanglier en forêt de Dreux, sur les Robertières. Les chiens du vautrait le poussaient durement.

Un bon vieux qui rapportait sa bourrée de bois mort salue l'un des veneurs :

Eh bien, mon vieux père..., l'avez-vous vu ? Oui, mousieu, par trois fois ! — Bien loin ? — Comme eu j'vous vois ! — Est-il beau ? — Et le vieux déposant sa bourrée s'approche du cavalier et lui dit, confidentiellement : « Une bonne quatrième tête, créez-moi ! » — Vous êtes sûr ? — Quand j'vous l'dis ! il a des cornes à n'en pas finir !

Et sans trahir le moindre doute, sans laisser percevoir un sourire, M. le baron X... met quarante sous dans la main du vieillard et pique des deux... Le brave homme se détourne vers moi et me dit stupéfait : C'que c'est qu'ceux qui sont pas ambitieux ! J'y aurais dit un dix-cors, i n'aurait pas été pus content !...

Tandis que les gens de vénerie procédaient aux préparatifs de la curée, je me trouvais dans l'auberge où le maître du vautrait et sa suite venaient de descendre. Ce me fut une bonne joie de voir avec quelle courtoisie, quelle parfaite aménité ils accueillaient tous ceux qui venaient prendre leur part de cette réjouissance cynégétique.

Une dame, Mme la comtesse de Grammont, distribuait aux personnes qui avaient pris place dans la salle de l'auberge, comme aux veneurs de sa compagnie, de succulents gâteaux. Cette délicate attention fut particulièrement remarquée.

(A suivre.)

Joseph LÉVITRE.



DUBLIN, UN DES HUNTERS IRLANDAIS DE L'ÉQUIPAGE

LES GRANDS ÉQUIPAGES

LE VAUTRAIT DE M. ANDRÉ BERTIN

(Suite)

MAIS au dehors, les voix impatientes de la meute sonnaient depuis longtemps l'heure de la curée. Les chiens, suppliants sous le fouet, réclamaient leur dû. Leur rétribution est bien variable, c'est pour eux

aussi, affaire de chance. Ils n'en ont pas toujours à se mettre sous la dent, comme ce fameux Martin, représenté en tête de notre premier article et qui fut tué en 1899 (forêt de Rys, Aisne), par M. Vaillant, hardi chasseur de l'endroit; ce sanglier dont la hure est visible 14, rue d'Amsterdam, à Paris, pesait — sur la bascule — trois cent quatre-vingt-seize livres.

— On alluma sur la friche quatre tas de paille de plusieurs bottes chacun, car il faisait déjà grande nuit. La paroi du sanglier recouvrait les reliefs destinés aux chiens.

M. Bertin présidait à cette cérémonie cynégétique. Il écartait bienveillamment d'un geste de fouet les plus empressés de sa meute jolie. A sa droite étaient les veneurs, à sa gauche les piqueux.

Les veneurs attaquèrent les fanfares auxquelles répondirent les serviteurs du vautre. Un valet de limier enleva la paroi et découvrit aux chiens hululants l'objet de leur convoitise. Tous ceux du découpler étaient là présents, car il ne manque point de trainards à l'hallali. Chacun d'eux fixait sur la main du maître deux yeux que les feux de joie rendaient plus étincelants encore et quand le fouet, pour un moment insigne de miséricorde, s'abaissa, il se fit un silence de quelques secondes auquel succédèrent à nouveau de hargneuses repréailles.

Une bourrasque passa sur bêtes et gens dans l'âcre fumée des tas de paille et toute cette féerie disparut subitement, ne laissant percevoir que

l'éclat joyeux des trompes. Puis, après la scène violente, il y eut comme un grand calme dans la nuit.

Tandis que les chiens rentrés sous le fouet réapparaissaient à lueur des brasiers mourants, les veneurs entonnèrent l'*Odette*,

cette fanfare si câline, dédiée à la maîtresse d'équipage. A l'attaque d'une envolée hardie succéda un chant d'une inspiration douce et gracieuse qui me rappelle ce quatrain :

« C'est un andante
[qui frissonne,
Un andante tiède et
[berceur,
Et dont le rythme a
[la douceur
D'un chant de ber-
ceau qu'on fre-
donne. »

J'insiste près de tous ceux qui sonneront l'*Odette* pour que le caractère gracieux de cette reprise soit respecté et qu'elle soit sonnée, selon l'expression consa-

crée parmi les amateurs de fanfares et les professionnels de la trompe, « en radouci ».

L'heure de la retraite était venue. Le maître du vautre prit congé de sa compagnie, non sans avoir fait remettre quelque bon morceau de venaison aux personnes à qui il voulait être particulièrement agréable, ce qui est d'usage après chaque hallali.

Chacun se disposait à « retraiter ». La meute reprit cahin-caha, après sa rude journée, les dix kilomètres qui la séparaient du chenil d'Anet: Haô, Hô, Hô !... En meute ! en meute !...

Il ne restait plus sur la friche que quelques gamins fort affairés à faire voler, du bout de leurs sabots, les dernières étincelles des brasiers.

Tandis que je revenais frileusement, les mains dans mes poches, sifflant les différentes phases du laisser-courre et me remémorant tout le bien que j'allais dire au lecteur de la hardiesse et de l'entraînement du vautre, deux jeunes gars m'accostent dans un layon. Ils péroraient



AVANT LE DÉCOUPLER



LES VENEURS VONT SE RÉPARTIR AUTOUR DE L'ENCEINTE

très bruyamment depuis le départ : Vous l'avez vu, vous?... pas dites? — Qui? — L'homme! — Quel homme? Le Monsieur! celui-là qui l'a « digné » (servi) le sanglier. Un qu'a eun grand-barbe. Jamais vous avez vu chose pareille! Il était adossé à un arbre — en précaution! Pardon, précisez : l'homme? — Non! l'cochon! — Vlà qui s'ruche dessus! Y avait mais là qu'un p'tit boullieu, pus convenable pour un écureuil que pour lui; cor heureux qu'y a un chien qui y a barré la route! Ah dam! i n'la pas raté! P' t'y enfoncis son coutieau dret dans l'coeur!

Un veneur qui retraitait au pas s'amusa de la conversation et tout en goûtant l'emphase que mettaient nos jeunes paysans à vanter le travail des chiens et le péril des difficultés d'hallali : Mais, garçons, s'il n'y avait pas de hardiesse à prendre un sanglier, il n'y aurait pas d'enthousiasme à le poursuivre! C'est aussi une collaboration qu'un laisser-courre, il faut que chacun y observe et travaille pour le succès final...

Vous étiez à l'attaque, vous, tantôt!

— Ah! M'sieur l'Comte, nous on était partout!

— En effet, je me souviens de vous avoir remarqué quand Lagigue a mis aux branches... — Oui, monsieur! on y était! — Et vous avez dû me donner quelque bon renseignement pendant la chasse...

— Ah! ben possible, M'sieur l'Comte, nous, on en donne à tout le monde! — Allons, c'est très bien, vous êtes de braves garçons, tenez, il fait froid aussi pour tout le monde, sauvez-vous boire un grog au village prochain. Surtout, quand je reviendrai, donnez-moi encore le renseignement : — Ah! n'ayez crainte, m'sieur l'Comte, vous pouvez ben êt' sûr!

— Et quand bien même nous ne nous serions pas rencontrés de la journée, me dit tout bas l'aimable veneur!...

Il mit pied à terre, prétextant que l'agrément de causer lui abrégerait considérablement la route.

Rien, voyez-vous, ne rend si disposé à faire des heureux que d'être joyeux soi-même. Mais voilà de gais plaisirs qui tendent, hélas, à disparaître!...

Les épreuves subies par notre vénerie et l'avenir qui me semble lui être réservé n'encouragent guère les sacrifices qu'elle impose! Je crains bien que cet art purement français ne soit victime

de la vicissitude des temps! Oh! c'est bien un art purement français, car nous ne saurions, nous autres, concevoir de laisser-courre sans le travail judicieux du valet de limier. Nous ne saurions chevaucher sans l'envolée gaillarde de ces fanfares dans lesquelles nos piqueux et nos veneurs sont d'une indiscutable maîtrise, aux yeux du monde entier.

— Vous pensez, monsieur, que la chasse à courre ait vu sa complète évolution et que la vénerie française touche à sa fin?

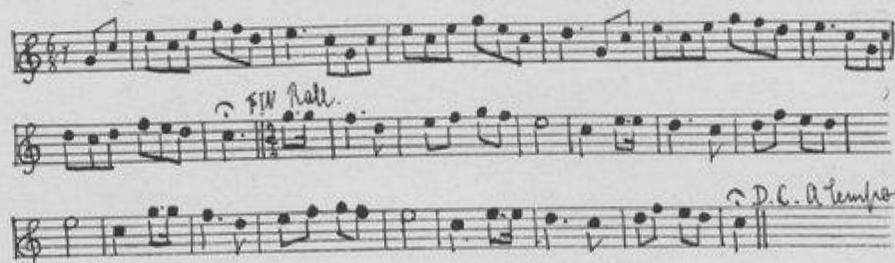
— Hélas, tout est contre elle! La modestie des revenus, en même temps que les charges qui pèsent sur le capital, le morcellement de la propriété aussi...

et je crains bien qu'en aspirant à l'abolition du luxe on ne fasse durement pâtir ceux qui en bénéficient.

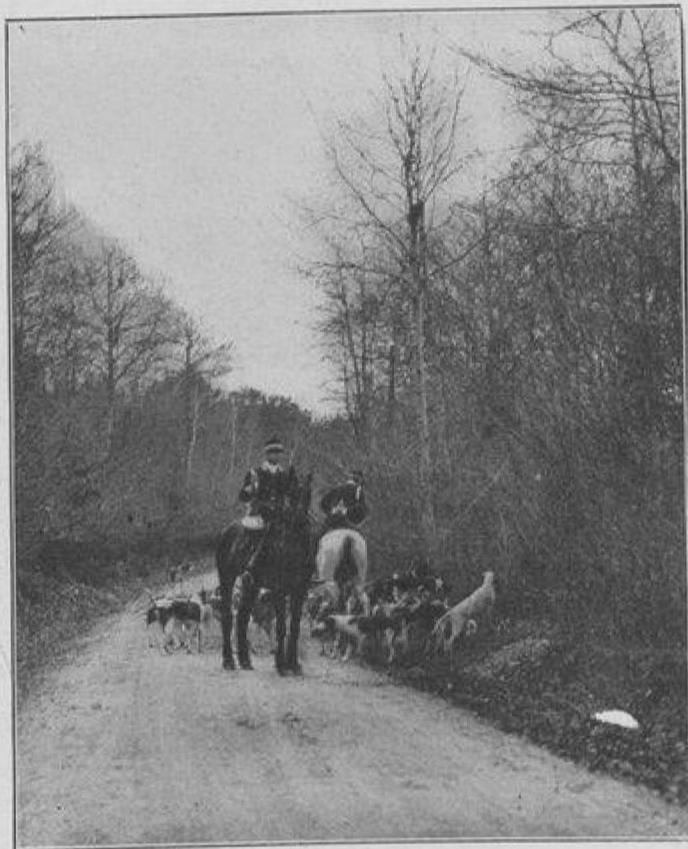
— J'imagine que la vénerie ne ferait que changer d'aspect et que les titres seulement varieraient. Un directeur d'équipage rassemblerait autour de lui les capitaux de gens fortunés et confierait à un homme de métier la responsabilité des chiens et le soin des brisées, prenant à son compte délits et locations forestières. Ce serait, en un mot, une affaire montée par actions, comme une chasse à tir dont le garde devient l'élément principal. Le tableau plus ou moins rémunérateur se partage et la cérémonie faite, chacun s'en va chez soi.

— Je crains, Monsieur, ponctua très aimablement mon interlocuteur, qu'en assimilant la vénerie aux pratiques des battues, méthodes solennelles autant qu'artificielles, vous ne la compreniez pas comme elle a toujours été respectée par les successeurs de du Fouilloux... Dans le fait de pousser un animal à l'hallali, il y a certes l'intention d'un groupement de gentilshommes, mais aussi l'idée de perpétuer cette gaillarde gauloise qui comporte le charme du danger et tant de sentiments encore... Que d'hommes, sans les convoitises

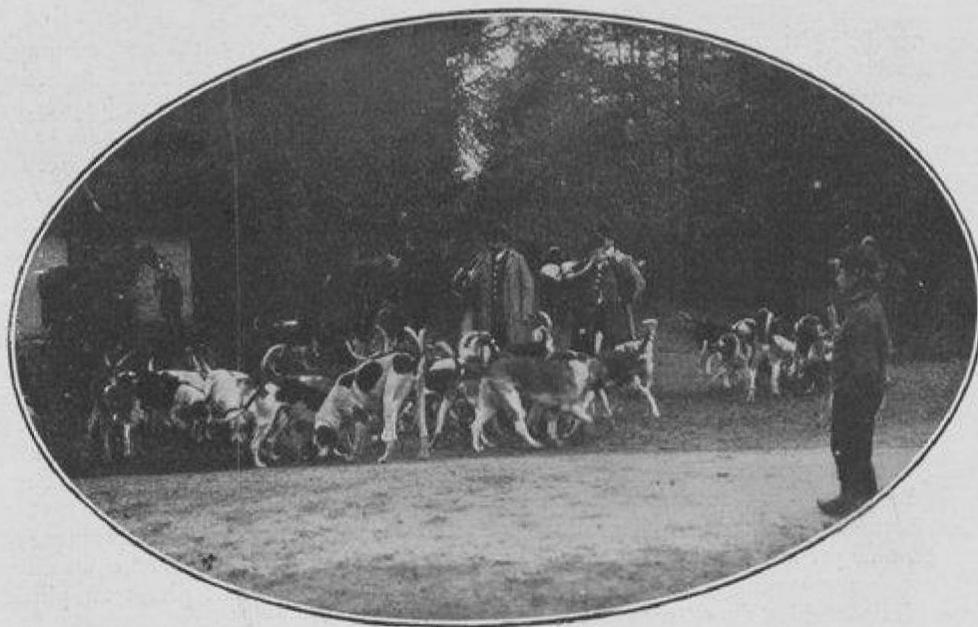
de l'hallali, ne seraient jamais montés à cheval et n'auraient compris le besoin de réfléchir et de souffrir, si l'endurance et la réflexion ne leur avaient été suggérées, apprises, par la vénerie. Au jour que je souhaite aussi loin que possible de nous-mêmes et de toute l'humanité, la nation peut avoir à bénéficier de cet entraînement moral et physique. Croyez-vous que le dilettantisme se confère au premier venu et qu'une âme de veneur s'achète de quelques deniers? Il résulte de la collaboration des veneurs et des gens de vénerie, comme une



L'ODETTE (A. ROSSIGNON)



ALLONS!... EN MEUTE, EN MEUTE...



LA CURÉE

éducation qui leur donne à chacun l'idée de dévouement pour le collaborateur même. De mon temps, lorsqu'on disait de son piqueur : « Mon homme », lorsqu'on disait en forêt : « J'ai rencontré « l'homme » de M. X... ou Y..., on sentait quelle idée de cohésion il y avait entre les deux caractères. Le maître y trouvait sa quiétude, le serviteur y trouvait son bien-être.

Il ne fut jamais venu à l'idée d'aucun de devenir plus heureux. N'était-ce point là, pour le domestique qui vivait de la vie du maître et faisait tout un bonheur des glanes de son luxe, une belle condition sociale. Le serviteur ne prévoyait point de retraite officielle, mais lorsqu'il avait partagé les joies d'une ou de deux générations, on lui imaginait une sinécure pour lui permettre de mourir, sous les

yeux de ses enfants, dans l'honnête condition qu'il leur avait préparée.

— Bref, poursuivis-je, ne croyez-vous pas que la vénérie soit mortellement frappée ?

— Frappée oui ! mortellement non ! Elle en a vu d'autres... Lors-



UN RELAI DE JEUNES CHIENS DU VAUTRAIT BERTIN

qu'au lendemain, dangereux encore de la Révolution, « La Besge, Maichin, Pully et d'Autichamp », noms glorieux que nous rappelle Henri de la Porte dans ses inoubliables « Adieux de Moulière » ; lorsque, très éprouvés dans leur fortune, un petit nombre de gentilhommes avec deux ou trois chiens créèrent des races nouvelles, remon-

tèrent équipages et vautraits, ils n'avaient pour ce faire que l'idée de vaillance et de personnalité et toutes ces vertus chevaleresques dont la gamme commence à la galanterie pour s'éteindre en quelque coin ignoré de champ de bataille... Non, croyez-m'en, monsieur, ces vertus là sont trop françaises pour disparaître.

Et tandis qu'Hourvari et Picqué avant retraitsaient « par les sentiers tout blancs de lune » encourageant de

quelques tanfares la meute fatiguée, l'écho du château d'Anet nous renvoya les dernières notes de l'Odette, comme si Diane eut voulu consacrer les dernières paroles du veneur.

Joseph LEVITRE.

FOOTBALL-RUGBY

Les Grandes Rencontres Internationales

PARMI les sports importés d'Angleterre et qui pratiqués en France sont devenus les favoris du public, le football-rugby tient sans contredit le premier rang. Importé il y a vingt ans à peine, le rugby fit en France de rapides progrès et est en passe de devenir un véritable sport national.

C'est par centaines que nous comptons maintenant nos quinze de rugby, et les grands matches internationaux ou interrégionaux sont suivis par un public des plus nombreux.

Paris, Bordeaux, Lyon, Toulouse, Nantes possèdent maintenant des teams de tout premier ordre, et la conquête des Championnats régionaux et des Championnats de France donnent lieu à de passionnantes parties.

Depuis plusieurs années des matches internationaux sont conclus chaque saison entre les teams représentatifs d'Angleterre, du Pays de Galles, de l'Ecosse et de l'Irlande, et ces rencontres nous permettent de juger nos progrès et de comparer notre valeur à celle de ces véritables maîtres du rugby : les joueurs d'Outre-Manche.

Le premier grand match international que nous avons disputé cette saison contre l'Ecosse s'était terminé par une victoire inattendue de notre équipe nationale.

Nous avons relaté ici-même les péripéties de cette passionnante partie qui, disputée à Colombes devant 10.000 spectateurs, avait vu triompher nos joueurs par 16 points à 15.

Cette victoire avait fait grosse impression auprès des sportsmen anglais et l'on attendait avec impatience nos prochains matches internationaux pour juger de nos progrès.

La dernière rencontre, disputée le 28 janvier à Twickenham contre l'équipe représentative d'Angleterre, ne fut malheureusement pas en notre honneur et se termina par une écrasante défaite.

Par 37 points à rien les joueurs anglais s'assurèrent le meilleur et vengèrent de belle façon l'inespérée défaite que nous avions infligée aux écossais.

Cette véritable déroute de nos joueurs étonna au plus haut point plus d'un sportsman; il est juste pourtant de dire que cet échec comporte des circonstances atténuantes.

L'équipe qui représentait nos couleurs en Angleterre était loin d'être en effet la meilleure que nous puissions mettre en ligne. Défections et maladies avaient amputé notre team de quelques-uns de ses meilleurs joueurs, qui furent malheureusement remplacés un peu trop au petit bonheur.

La fatigue du voyage, le manque de confiance des équipiers et aussi les blessures reçues au cours du match par quelques-uns de nos joueurs nous handicapèrent au plus haut point et transformèrent notre défaite en déroute.

Certes, nous ne pouvions espérer la victoire contre les anglais; les récentes performances accomplies par nos teams représentatifs étaient